

Le festival du patrimoine normand !

Samedi 16 mai 2020

Créé en 2009 dans l'Orne à l'initiative de l'État, du Département et de la Fondation du patrimoine, Pierres en lumières rayonne aujourd'hui sur toute la Normandie. Pour cette douzième édition, chacun est de nouveau invité à découvrir ou redécouvrir le patrimoine normand sous un éclairage original.

Si vous souhaitez organiser la mise en lumière d'un édifice, ce guide est pour vous.



Qui ?

Un particulier, une association, un office de tourisme, une commune ou une communauté de communes peut être organisateur et participer à l'éclairage d'édifices variés, notamment ceux ayant reçu une aide financière de la Fondation du patrimoine, des conseils départementaux ou de la Région Normandie : châteaux, manoirs, patrimoine industriel, patrimoine rural (lavoirs, puits, fours à pain...), patrimoine religieux, patrimoine militaire, patrimoine maritime, jardins...

Avec qui ?

Surtout ne restez pas seuls et regroupez-vous avec d'autres :

- au sein même de votre commune : comité des fêtes, école de musique dont les élèves peuvent présenter leur travail à cette occasion, associations artistiques (expositions) ;
- avec des communes voisines ;
- avec des producteurs locaux ;
- avec des musées et autres partenaires culturels locaux.

Quand ?

Samedi 16 mai 2020
En soirée

Organiser

Comment éclairer ?
Comment animer ?
Page : 2

A noter

Quelques règles à respecter !
Page : 2

Communiquer

La charte graphique, le planning
Page : 3

Une équipe à votre service

Page : 4

Organisation du festival

Comment éclairer ?

L'éclairage : c'est le visuel de la manifestation. A ce titre, tous les moyens sont bons pour mettre en valeur le patrimoine à l'extérieur comme à l'intérieur et surtout les plus simples :

- Bougies,
- Flambeaux,
- Lampions,
- Torches,
- Luminaires,
- Projections animées ou colorisées plus complexes...

Comment animer ?

L'animation est le deuxième pilier sur lequel s'appuie le concept de Pierres en lumières. L'idée est de faire passer un moment agréable à vos visiteurs à travers une animation pour faire de votre soirée autour du patrimoine un événement réussi et dont on se souviendra ! Voici donc une liste non-exhaustive des idées d'animations à proposer :

- Concert,
- Théâtre,
- Lecture,
- Conférence,
- Visite guidée,
- Visites théâtralisées,
- Projection,
- Balade nocturne,
- Balade contée,
- Exposition d'art,
- Animation pour les enfants (rallye découverte, chasse aux trésor, création de photophores, théâtre d'ombre...),
- Spectacle ...

PLACE À L'IMAGINATION !

NOTER

Pour un **édifice public**, l'organisateur s'assure des éventuelles autorisations nécessaires (par exemple celle pour les églises du prêtre affectataire). Chaque organisateur veille au respect des normes de sécurité liées à toute manifestation publique et s'assure que les lieux sont bien assurés pour cette manifestation.

Ils autorisent l'équipe de Pierres en lumières à utiliser des photos ou images (et cèdent les droits y afférents) du monument et de la manifestation dans le cadre de ses actions de communication. Attention aux éventuels droits d'auteur s'il y a diffusion de musique.

Pour de plus amples détails, merci de vous connecter sur www.sacem.fr.

La mise en valeur nocturne du patrimoine doit être respectueuse de l'environnement et éco-responsable.

Il est très important de prévoir un lieu abrité si les conditions météorologiques ne sont pas favorables.

Communication

Choix des images et adaptation aux publics

Si vous souhaitez communiquer avec des images ou photos, celles-ci doivent servir la beauté et la signification des sites. Il est recommandé de veiller à la qualité technique et esthétique des visuels retenus : résolution suffisante, luminosité, contraste.... Pour une vision plus percutante, il est souhaitable de mixer à la fois des plans d'ensemble et des plans rapprochés. Des détails d'architecture ou des humains en situation peuvent parfaitement s'inscrire dans cette démarche. (n'oubliez pas de demander l'autorisation de diffusion de la photo) .

Communiquer, pourquoi, vers qui et comment ?

Afin que le festival rayonne à l'échelle de la région, il est indispensable de le promouvoir de manière efficace et coordonnée. Pour ce faire, la Région, les Départements et la Fondation du patrimoine prennent en charge la communication via leurs sites internet, le site Internet Pierres en lumières, les réseaux sociaux et la presse régionale. Les visiteurs d'un soir **sont les habitants de la commune et des communes environnantes**. Afin qu'ils viennent nombreux et qu'ils prennent plaisir à découvrir des lieux insolites éclairés la nuit, vous pouvez communiquer :

- **Via les médias** : en envoyant votre communiqué de presse adapté à votre programme d'animations à la presse locale.
- **Via les commerçants et les associations** : leur distribuer les affiches et leur déposer des tracts et des programmes.
- **Via Internet et les réseaux sociaux** : annoncer l'événement sur vos sites personnels, Facebook, Twitter via l'Hashtag #PEL2020.
- **Via des opérations « Boite-aux-lettres »** sur la commune et autres communes proches du site illuminé.

Selon quel planning ? qu'il est essentiel de respecter !

À FAIRE	PAR QUI ?	VERS QUI ?	QUAND ?
Prendre contact avec des partenaires locaux pour construire votre soirée	Vous , les organisateurs		Dès à présent
S'inscrire à PEL au bulletin d'inscription en ligne	Vous , les organisateurs		Avant le 1^{er} mars pour la Manche et l'Eure et le 16 avril 2020 pour les autres
S'assurer d'avoir bien reçu les flyers et affiches	L'équipe Pierres en lumières	Tous les partenaires	J-21
Commencer la campagne d'affichage et de tractage	Vous , les organisateurs	Commerces, offices de tourisme, associations, écoles, Comités des fêtes...	J-10
Envoyer les communiqués de presse à la presse locale et régionale	Vous , les organisateurs & l'équipe Pierres en lumières	Médias : journaux, radio	J-8

Une équipe à votre service

Pour toute question, n'hésitez pas à joindre l'équipe de
Pierres en lumières.

pierresenlumières@gmail.com

Fondation du patrimoine

– Bureau de Caen

Ismérie Werquin /
Grégoire Dagorn -
02.31.91.15.77

normandie@fondation-patrimoine.org

– Bureau d'Alençon

Manon Robe-Arthur Clairet
(services civiques)
02.33.29.95.36

normandie@fondation-patrimoine.org

– Bureau de Rouen

Maxime Morlaine -
02.32.19.52.51

normandie@fondation-patrimoine.org

Département du Calvados

Anne-Cécile Vaccaro
02.31.57.18.07

anne-cecile.vaccaro@calvados.fr

Département de l'Eure

Elodie Biteau
02.32.31.51.11

patrimoines@eure.fr
Elodie.biteau@eure.fr

Département de la Manche

Elisabeth Marie /
Laire Soizick
02.33.05.96.13

elisabeth.marie@manche.fr
soizick.laire@manche.fr

Département de l'Orne

Servanne Desmoulins-Hemery
02.33.81.21.55 | 06.09.33.17.26

DESMOULINS.Servanne@ORNE.fr

Département de la Seine-Maritime

Benjamin Lesobre/
Myriam Guihot

benjamin.lesobre@seinemaritime.fr
myriam.guihot@seinemaritime.fr

02.35.15.69.01

Sites :

<https://pierresenlumières.fr/>



<https://fr-fr.facebook.com/PierresEnLumieres>

Les organisateurs se réservent le droit de refuser une animation qui ne correspondrait pas à l'esprit de la manifestation.

Les manifestations Pierres en lumières sont gratuites et ouvertes à tous, attirant un public local. Elles sont basées sur le bénévolat, sans tarification de droit d'entrée mais avec possibilité d'organiser une quête.